

Discours délégué de promotion – demande de baptême « Simone Veil »

Madame la directrice de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire,
Mesdames et messieurs les membres du personnel,
Familles et amis,
Chers collègues et camarades de tous corps et grades,

Deux années de formations riches et intenses s'achèvent ici pour la 21^e promotion de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation. C'est un honneur tout particulier qui m'est fait aujourd'hui, en tant que délégué de la CPIP 21, de prononcer cette allocution visant à demander le baptême de notre promotion sous l'illustre nom de « Simone Veil ».

Si vous le permettez, Madame la directrice, nous souhaitons nous placer sous le patronage de celle qui demeure, pour toujours un symbole du progrès des droits des femmes, une figure de la construction européenne, une survivante.

Au lendemain de son décès, le 30 juin 2017, il y a maintenant un peu plus d'un an, son nom nous est apparu comme une évidence. Elle, qui a connu ce qu'un système politique et administratif peut produire de plus abject, a lutté tout au long de sa vie pour que chaque personne reçoive un traitement digne et humain.

Nous pensons tout particulièrement aux fonctions que Simone Veil a exercées avec passion au sein de la Direction de l'Administration Pénitentiaire de 1957 à 1964, avec pour mission de contrôler les établissements pénitentiaires. Elle y a constaté, avec stupeur, une indigence qu'elle jugeait incompatible avec les valeurs fondamentales de notre pays. Sa conviction était acquise, je la cite : « *les prisons doivent servir à élever intellectuellement les détenus, et pas seulement à les punir* ». Simone Veil s'est donc dépensée sans compter pour obtenir les moyens nécessaires à l'amélioration de leurs conditions de détention. Entre autres, elle a œuvré à la création de centres médico-psychologiques et à l'installation de structures scolaires en milieu carcéral. Elle a ensuite été chargée de faire un état des lieux des prisons algériennes pendant la guerre d'indépendance et a travaillé au rapatriement en métropole des prisonniers victimes de sévices ou de torture.

Chers collègues, la fierté de porter ce nom ne doit pas nous faire oublier la responsabilité qui nous incombe désormais d'y faire honneur.

Pour cela, nous devons tout d'abord remplir nos fonctions avec humilité et probité. Le mot « Justice » a résonné maintes et maintes fois à nos oreilles ces deux dernières années. Tâchons de lui donner un sens. Rappelons nous souvent l'article 17 de notre code de déontologie : « *Le personnel de l'administration pénitentiaire doit en toute circonstance se conduire et accomplir ses missions de telle manière que son exemple ait une influence positive sur les personnes dont il a la charge et suscite leur respect.* » Puissions nous aussi avoir la même exigence et la même empathie envers nos collègues.

Pour faire honneur au nom de Simone Veil, nous devons également être sensibles, comme elle, à tout ce qui génère humiliation et abaissement de l'Autre. Rappelons nous que « *La prison, c'est la privation de la liberté d'aller et de venir et rien d'autre* » et que, en tant qu'agents publics, nous sommes appelés à exercer un service auprès de celles et ceux qui sont placés sous main de justice.

Enfin, nous éviterons les scléroses intellectuelles et administratives. Donnons le meilleur de ce que nous sommes et n'ayons en tête que ce qui est juste et de nature à faire grandir ceux dont nous avons la charge. Restons attentifs aux signes des temps et aux nouveautés. Sachons remettre en question nos attitudes et nos pratiques, sans cesser d'être nous-mêmes. Comme Simone Veil, soyons de celles et ceux qui ne redoutent pas l'avenir.

Chers collègues, il ne tient qu'à nous d'honorer collectivement et individuellement celle qui reste pour tous un modèle de courage et de convictions. Je ne peux m'empêcher de penser à ce que disait Robert Badinter, reprenant Albert Camus, « *Ce n'est pas simple mais c'est impératif, l'état d'une société se juge à l'état de ses prisons* ». Efforçons nous de donner à la Pénitentiaire le visage de la société à laquelle nous aspirons. De son côté, nul doute que Simone Veil nous inspirera sa droiture, sa force de caractère et sa détermination.

Madame la directrice, permettez moi de conclure en émettant quelques remerciements au nom de la 21^e promotion de Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation. [Tout d'abord, aux membres de la famille de Simone Veil présents aujourd'hui parmi nous. Votre présence nous honore, merci infiniment] (*si ils sont présents*). Ensuite aux délégués de groupes pour le sérieux de leur engagement au service d'une dynamique collective et solidaire. Je souhaitais également remercier

chaleureusement tous ceux qui nous ont encouragés, soutenus et accompagnés pendant ces deux années de formation, qu'ils soient parents, amis, formateurs, responsables de filière, tuteurs ou collègues. Mes remerciements vont enfin à tous ceux qui font vivre quotidiennement ce campus et qu'on ne met pas assez souvent à l'honneur : régisseurs, agents d'entretien, personnels de restauration et de cafeteria, et tous les autres.

Madame la directrice, je vous remercie donc de recevoir favorablement notre demande et de nous permettre de porter fièrement le nom de promotion « Simone Veil ».

Quant à moi, il ne me reste plus qu'à nous souhaiter le meilleur dans nos vies personnelles et dans l'exercice de nos fonctions.